

Fiche de poste

Circonscription : STRASBOURG SERVICE ECOLE INCLUSIVE (SEI)

Libellé du poste : **CONSEILLER PEDAGOGIQUE ASH (en appui des dispositifs spécialisés)**

Localisation : Service de l'Ecole Inclusive - 65 Avenue de la Forêt Noire STRASBOURG

1. Définition du poste et missions :

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Éducation nationale Service de l'Ecole Inclusive, dont il est le collaborateur direct, le conseiller pédagogique :

- accompagne la mise en œuvre de la politique inclusive
- assure un rôle d'animateur pédagogique de la circonscription : aide et conseil les enseignants dans leur pratique quotidienne de la classe en particulier les nouveaux nommés ; encourager les réussites pédagogiques, les pratiques innovantes et contribue à leur diffusion.
- participe à la formation initiale et continue des professeurs des écoles, des enseignants spécialisés et des AESH
- participe au suivi des enseignants dans la formation statutaire du CAPPEI
- conçoit et anime des stages du PDF et participe à l'élaboration de temps forts de l'ASH (journées d'étude ; forum ; colloque...)
- apporte une aide pédagogique aux établissements ordinaires et médico-sociaux, aux services dans l'élaboration, le suivi, l'évaluation d'un projet particulier ou du projet pédagogique d'établissement.
- assure la gestion de certains dossiers et projets de la circonscription

La mission s'exerce en milieu ordinaire et dans les Unités d'Enseignement des établissements spécialisés.

2. Compétences et qualités requises par le candidat :

Les candidats doivent :

- . Connaître la politique et les dispositifs de soutien aux élèves en difficulté dans les apprentissages et de la scolarisation des enfants en situation de handicap.
- . Connaître les approches pédagogiques adaptées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers et les élèves en situation de handicap du 1er et 2nd degrés.
- . Définir et connaître des stratégies et des outils pour l'accompagnement des enseignants en cours de spécialisation.
- . Connaître les handicaps, les incidences sur les apprentissages et adaptations pédagogiques.
- . Etre capable d'analyser une situation complexe, pour proposer des pistes de traitement
- . Connaître et mettre en œuvre les programmes et le socle commun des connaissances.
- . Pouvoir élaborer une démarche et des outils de formation des enseignants non spécialisés accueillant des élèves en situation de handicap handicapés.
- . Posséder un sens avéré de la communication et du travail en équipe.
- . Faire preuve de disponibilité ; de réactivité et de loyauté
- . Faire preuve de créativité et d'innovation
- . Maîtriser l'outil informatique et rédiger des comptes rendus, des notes

3. Conditions de recrutement :

Les candidats devront être titulaires du CAFIPEMF et si possible du CAPA-SH / CAPPEI

Les enseignants ne possédant pas de CAFIPEMF peuvent obtenir ce poste à titre provisoire.

Les candidats seront convoqués pour un entretien devant une commission composée de trois personnes dont l'IEN de circonscription.

Le recrutement s'effectuera à partir d'un entretien avec les membres d'une commission qui examinera leurs motivations et leurs aptitudes à assurer les missions assignées

Contact pour obtenir des informations sur le poste : SEI (téléphone : 03.88.45.92.30)